

URGENTES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

ELZANGE

Après l'effort le réconfort



Repos pour Marie-Thérèse, Anne-Marie, Yvonne, Cathy, Marie et Thérèse qui ont rendu l'église toute propre. Photo RL

Les paroissiens d'Elzange sont fiers de leur église Saint-Pierre-aux-Liens. Aussi, suite à l'invitation du conseil de fabrique, ces dames ont remonté leurs manches et ont manœuvré avec balais, aspirateur, et chiffons. Elles veulent que leur église soit belle pour célébrer la grande fête de Pâques et accueillir les fidèles du lieu, mais aussi des villages voisins. Ce moment de rencontre s'est terminé par un café klatsch,

accompagné de quelques douceurs, dans la salle de réunion du presbytère.

Depuis que le prêtre ne réside plus dans la commune, les célébrations sont plus rares. Mais grâce à l'abbé Jean-Marie Firdion, prêtre retraité mais toujours disponible, dernier curé à avoir séjourné dans le presbytère, la messe solennelle de Pâques sera chantée à Elzange, à 10 h 30, ce dimanche 31 mars.

METZERESCHE

La réforme scolaire reportée à la rentrée

Concernant la réforme des rythmes scolaires, le manque de temps et de visibilité sur le cadre légal de mise en œuvre ne permet pas à la commune d'anticiper correctement l'application des nouveaux rythmes scolaires. Après discussion avec l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et la commission scolaire, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Le conseil municipal, a décidé de ne pas subventionner le voyage concernant l'échange franco-allemand du mois de mai 2013 de l'école Maison familiale rurale Les Quatre Vents de Ramonchamp (Vosges) qui compte parmi son effectif une personne de la commune de Metzervisse.

De même, le conseil municipal, à l'unanimité, a refusé l'adhésion au CAUE.

Concernant le Sivu fourrière du Jolibois, un avis favorable a été émis quant au retrait de la

commune de Chenières, sous condition financière d'un montant de 675, 80 €, et la demande d'adhésion de la commune de Bettainvillers a été acceptée.

La donation des héritiers Diehlensneider, des parcelles suivantes section 5 n° 215 - rue de la Fontaine, d'une contenance de 5 ca, et section 5 n° 214 - rue de la Fontaine d'une contenance de 9 ca, est acceptée. Le maire est autorisé à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Par onze voix contre et une abstention, le conseil a décidé de ne pas verser de subvention exceptionnelle à l'association Moselle River 1944 pour l'organisation, le 11 novembre 2014, des commémorations du 70^e anniversaire de la Libération par les troupes américaines.

Le conseil municipal, qui souhaite installer des radars pédagogiques dans la commune, autorise le maire à demander une subvention au titre des amendes de police.

METZERVISSE

Fréquentation en hausse au don du sang

La collecte de sang organisée à Metzervisse par l'Établissement français du sang de Metz avec le concours de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Basse-Ham et environs a connu une participation en hausse avec trente-huit personnes (contre trente-deux l'année dernière à la même période) qui sont venues tendre leur bras au centre culturel du chef-lieu de canton. Trente-deux poches ont pu être recueillies par les infirmières de l'ÉFS de Metz. Un signe encourageant même si les responsables regrettent l'absence de nouveaux donneurs.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange :

Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr

Bettelainville-Luttange :

Chantal Laski (tél.-fax. 03 82 83 96 55).

Bousse :

Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Distroff, Metzervisse,

Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange :

Guy Soulet

(tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Hombourg-Budange : Marc Teitez (tél. 03 82 83 93 13).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Rurange-lès-Thionville :

Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Saint-François-La-Croix,

Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

VOLSTROFF

Le nouveau rythme scolaire dès septembre

Après concertation avec les parents d'élèves, la municipalité a tranché : le nouveau rythme scolaire proposé par le gouvernement sera en place dès septembre 2013.

Nous avons entendu le souhait de certaines personnes de vouloir repousser cette réforme à la rentrée 2014. Cependant, le souci premier de la municipalité reste l'épanouissement de l'enfant, et nous disposons des conditions favorables pour mener à bien, dès septembre 2013, cette nouvelle organisation du temps scolaire. Soyez persuadés de la volonté de la municipalité d'offrir aux enfants les meilleures conditions pour que notre école réussisse ses missions premières : apprendre à lire, à écrire, à compter et à s'exprimer. Elle n'oublie pas non plus l'initiation aux sciences, aux arts, aux sports, aux technologies et aux outils d'information et de communication pour former ainsi les citoyens de demain » a notamment déclaré Hubert Ditsch, maire de la commune à propos du décret N°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

La modification du rythme scolaire, adoptée par le conseil municipal, pour une prise en compte dès septembre 2013, permettra une journée d'enseignement allégée de 45 mn ; une année scolaire de 180 jours de classe contre 144 aujourd'hui ; un meilleur respect des rythmes biologiques de l'enfant ; des élèves plus attentifs et moins fatigués. Elle se déclinera de la manière suivante : lundi, mardi, jeudi et vendredi (de 8 h 30 à 11 h 30 ; de 13 h 30 à 15 h 45) ; mercredi (de 8 h 30 à 11 h 30). Cet allègement de la journée de classe de 45 minutes permettra, avec l'accord des parents, par groupes restreints, à raison de trente-six par an (soit par exemple 2x45mn par semaine pendant vingt-quatre semaines) : l'aide aux élèves en difficultés dans leurs apprentissages, l'aide au travail personnel, une activité prévue par le projet d'école.

La commune de Volstroff offre un service périscolaire pour répondre aux attentes des familles pour le temps d'avant et après l'école avec également une prise en charge, pendant la période méridienne, incluant un

repas sous surveillance. Le conseil général de la Moselle prendra les dispositions nécessaires pour assurer le transport des élèves de Reinange pour les neuf demi-journées. Le fonctionnement des servi-



L'activité prévue par le projet d'école sera, par exemple, privilégiée, comme par exemple cette sortie du CP de Volstroff à Buding. Photo RL

ces de la commune sera impacté par cette réforme au niveau des horaires de travail des agents de l'école maternelle et des agents d'entretien. La municipalité devra également assurer les conditions matérielles (électricité,

chauffage) pour un fonctionnement durant la demi-journée supplémentaire. Quant aux associations locales, elles devront de leur côté prendre en compte cette réforme dans leur fonctionnement.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Un pur plaisir pour les yeux les oreilles et le nez !

Elle est Belge, elle est venue de Bruxelles avec une partie de techniciens de sa compagnie Ki fait quoi ? pour présenter au public de la salle Saint-Rémi à Kédange sa dernière création. Et Monica Padilla Fauconnier, seule sur scène pendant cinquante minutes pour un théâtre d'objets et de marionnettes à emballé jeunes des 5 ans et moins jeunes. Un pur plaisir pour les yeux, les oreilles et le nez !

Monica s'interroge sur ce que fait la poule pour pondre les œufs nécessaires à la confection du fameux gâteau au chocolat... avant de se dresser derrière son fourneau : « Bonjour, bienvenue à Sur le plat, mouillette et mimosas », l'émission de Monica padilla où l'on fait de bons petits plats ! Aujourd'hui nous allons faire un gâteau au chocolat ! » Cette ménagère se laisse sur-



Le public s'est régalé dans tous les sens du terme... Photo RL

prendre par les objets qui l'entourent. Chaque étape de l'élaboration du gâteau l'emmène dans des univers déjantés. Toutefois, ce gâteau se doit d'être exécuté dans les règles de l'art, sous contrôle

total de notre animatrice, mais lorsque la farine, le beurre, le sucre, le chocolat et les œufs s'expriment... notre speakerine perd les pédales.

À la fin du spectacle, Monica distribue des parts de

son gâteau... et dialogue avec son public. Un grand moment de rire, d'émotion de sympathie et convivialité autour d'un bon café pour accompagner le

public d'une grosse cinquantaine de spectateurs seulement, contre 138 lors du dernier spectacle de ce type... », regrette Fanta Meyer, présidente du foyer rural, qui proposait cette manifestation.

GUÉNANGE

Un bar ludique et civique

Bar à eau, conférences sur la qualité des eaux, ateliers ludiques, informations sur le recyclage, exposition sur l'eau, visite de la station d'épuration : c'est la contribution de la CLCV de Guénange à la journée mondiale de l'eau.

Pour l'occasion, la CLCV présidée par Daniel Malicet a "mis le paquet" et a bénéficié de la participation de nombreux partenaires pour ses actions dont le fameux bar à eau.

Le bar à eau, c'est une dégustation à l'aveugle de trois eaux d'origine différente : minérale, source et robinet. Pas facile à distinguer !

Peut-on boire de l'eau du robinet en toute sécurité ? La réponse est "oui". Pour le coup, sans hésitation. Marillys Macé, du C.I.Eau est venue spécialement de Paris pour l'expliquer : comment l'eau du robinet est contrôlée, comment elle arrive au robinet... Sans compter l'argu-

ment imparable, son prix : 0,039 € le litre, toutes taxes comprises. Ce sont d'ailleurs les taxes qui font le prix mais les taxes, ce sont aussi les contrôles et les contrôles c'est la garantie de la qualité, 0,039 euro : à comparer au prix d'un litre d'eau minérale.

Magali Mander, technicienne à la communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) a enfoncé le clou avec une exposition sur le recyclage : davantage d'eau en bouteilles, donc plus de déchets de plastique, donc augmentation du prix.

L'atelier des Petits débrouillards de Maxéville a fort intéressé les enfants avec notamment la réalisation d'un



La visite de la station d'épuration de Guénange s'est avérée hautement instructive. Photo RL

système de filtrage "avec les moyens du bord" : des feuilles de choux, des billes... puiles de constater ce qui filtre le mieux.

Il y a aussi le traitement des eaux usées. Mais attention, pour que ce soit clair dans l'esprit du public : le traitement des eaux usées, c'est une chose et un réseau ; le circuit de l'eau potable, donc du robinet, c'en est une autre et un autre réseau. Donc, les eaux usées, même après épuration et dépollution, n'atterrissent pas dans le robinet, mais dans la Moselle. Mais,

même si elle y arrive claire et limpide, séparée des "boues", elle est impropre à la consommation. Il y reste notamment des particules fines, issues par exemple des produits chimiques utilisés dans la lessive, les eaux de vaisselle ou dans les produits pharmaceutiques. À ce propos, il ne faut surtout pas jeter ses restes de pilules ou autres médicaments dans les toilettes. Déjà qu'il y en a trop dans les urines et autres déchets corporels. Ils atterrissent dans la Moselle et infectent les poissons, les

oiseaux, les insectes, les cultures et finissent donc pas se retrouver dans les organismes humains. C'est un réel danger.

Danger qui a été expliqué et commenté à l'occasion de la visite de la station d'épuration de Guénange sous la direction d'Armand Charron, président de CIRGEA, épaulé par deux responsables de Véolia, Pierre Cauvet et Romain Fehr. Tous trois se sont relayés pour que le fonctionnement de la station soit aussi clair dans leur esprit que les eaux qu'ils traitent.

VIE RELIGIEUSE

Communauté de paroisses Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle : ce vendredi, chemin de croix, à 15 h, à la chapelle Saint-Benoît de Guénange et à 18 h à Bertrange ; samedi, messe à 20 h à Saint-Mathieu de Guénange ; dimanche, à 9 h 30, messe à Rurange et à 11 h, messe à Saint-Mathieu de Guénange.

Guénange : chemin de croix place Saint-Benoît ce vendredi à 15 h. Vigile pascale en l'église Saint-Mathieu samedi 30 mars à 20 h. Messe du dimanche de Pâques à l'église Saint-Mathieu dimanche 31 mars à 11 h.

Rurange-lès-Thionville : messe du dimanche de Pâques à 9 h 30 dimanche 31 mars.

Elzange : dimanche 31 mars, jour de Pâques, messe à 10 h 30.

Communauté Saint-Maximilien-Kolbe : vendredi saint 29 mars, à 15 h, office de la Passion à Luttange et à 20 h 30, chemin de Croix à Volstroff ; samedi saint 30 mars, à 20 h 30, veillée pascale à Distroff ; dimanche de Pâques 31 mars, à 10 h 45, messe à Metzervisse.

Bienheureux Jean-Martin-Moyé : ce vendredi saint 29 mars, office de la Passion à Bettelainville à 18 h.

BOUSSE

Stage "foot" avec la JS Bousse

La JS Bousse organisera une semaine stage foot du mardi 23 au vendredi 26 avril (vacances scolaires) au stade Les Merlettes à Bousse. Ce stage sera ouvert aux licenciés ou non, nés entre 2000 et 2006, issus de Bousse et autres communes. Pour les licenciés d'un autre club que la SS Bousse, il faudra fournir une photocopie de la licence, et une attestation d'assurance. Pour les non licenciés, il sera demandé un certificat médical autorisant la pratique du football, et une attestation d'assurance.

Les enfants seront pris en charge de 9h à 16h30, et encadrés par des éducateurs diplômés, dirigeants et joueurs senior du club.

Le montant de ce stage est fixé à 85 € pour les licenciés de la JS Bousse, et de 110 € pour les autres (repas de midi, goûter et sortie éventuelle compris).

Les places seront limitées à quarante jeunes maximum, avec un minimum de trente inscriptions pour que le stage puisse avoir lieu.

Renseignements et inscriptions au 07 77 88 15 61.

Opération bol de riz ce soir

L'équipe locale du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) organise son traditionnel bol de riz ce vendredi 29 mars à 19h à la salle polyvalente. Cette année, le CCFD met le cap sur le Mali, et plus particulièrement sur Gao et Kenieba-Konko avec les témoignages de personnes du Comité de jumelage Thionville Gao. Au-delà des informations données par les médias, il sera possible de découvrir la situation vécue au quotidien par les populations locales. Ce débat sera suivi du partage du bol de riz, un moment très convivial en solidarité avec les plus démunis.

DISTROFF

Repas paroissial

Le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Catherine organise son traditionnel repas au profit de l'église dimanche 14 avril prochain à partir de 12h au centre culturel de Distroff. Le menu est de circonstance, pour une participation fixée à 22 € par personne et à 11 € pour les enfants de moins de 12 ans, boissons non comprises, payable à l'inscription. Il y a possibilité de livraison de repas à domicile.

Pour l'organisation de sa tombola, le conseil de fabrique fait appel à la générosité des donateurs pour obtenir des lots. Une permanence sera assurée au presbytère de Distroff le lundi 8 avril de 17h à 19h pour leur réception.

Réservations jusqu'au dimanche 7 avril auprès de Monique Guerdier, Agnès Schreiner, Roland Bach, André Glaude, Mathieu Dibene, Roland Nocké ou Christophe Charles.